Envoyé en préfecture le 19/04/2018
Reçu en préfecture le 19/04/2018
Affiché le 19/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_068-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_068

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

L'an deux mille dix huit, le douze avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Sports

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	62

Objet de la délibération:
Association Bouliste des Clubs de Draguignan (ABCD) - Attribution d'une subvention

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Bernard CHILINI, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Marie-France DURANDO, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Mathilde KOUJI-DECOURT, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Michèle PELASSY, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Sylvain SENES, Richard TYLINSKI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Richard STRAMBIO pouvoir à Grégory LOEW, Sophie DUFOUR pouvoir à Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT pouvoir à Gérald PIERRUGUES, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Richard TYLINSKI, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FAYE, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Guy DEMARTINI, André MENET pouvoir à Jutta AUGUIN, Christine NICCOLETTI pouvoir à Mathilde KOUJI-DECOURT, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Alain VIGIER, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER, Jean-Daniel SANTONI pouvoir à Daniel MARIA

ABSENT(S) :
Franck AMBROSINO, Bernard CHARDES, Marie-Christine GUIOL, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Anne-Marie AMOROSO

RAPPORTEUR : Monsieur Claude PIANETTI

Envoyé en préfecture le 19/04/2018
Reçu en préfecture le 19/04/2018
Affiché le 19/04/2018
ID : 083-248300493-20180412-C_2018_068-DE

L'Association Bouliste des Clubs de Draguignan (ABCD) organise sur l'ensemble du territoire de la Dracénie de nombreux tournois dont, « le mondial à pétanque » qui réunira quatre compétitions masculines et féminines, dont deux compétitions internationales.

Ces manifestations se dérouleront du 31 mai au 3 juin 2018.

Lors de la précédente édition, ce sont près de 1 500 joueurs et plus de 5 000 spectateurs encadrés par 60 bénévoles qui ont très fortement contribué à la vie économique du territoire pendant la durée des tournois.

Par son niveau de performance, tant au niveau national qu'international, avec 25 titres majeurs en 2017, l'ABCD a intégré le cercle très fermé des clubs Français vainqueurs d'une coupe d'Europe.

L'aura médiatique liée à ces performances de premier plan, relayées par de nombreuses parutions dans la presse locale, régionale et nationale, apporte également une plus-value indiscutable à l'image du territoire de la Dracénie.

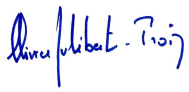
Au regard de ces éléments, la Communauté d'Agglomération Dracénoise souhaite soutenir l'organisation de cette manifestation par l'attribution d'une subvention de 10 000€ à l'Association Bouliste des Clubs de Draguignan, pour l'édition 2018.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Sports réunie le 26 mars 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver le versement d'une subvention de 10 000€ au profit de l'Association Bouliste des Clubs de Draguignan, pour l'année 2018.
- autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 19/04/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.